

# Département de Pédagogie Spécialisée Master en pédagogie spécialisée : orientation enseignement spécialisé (MA ES)

# Directives et prescriptions

Formation pratique 2 « retard modéré » – FP2

### 1. REMARQUES GENERALES

- Au cours de la 2<sup>ème</sup> année, les étudiant-e-s (E) effectuent un stage équivalent à 20 journées complètes d'enseignement à 100% dans l'enseignement spécialisé, sous la responsabilité d'un-e enseignant-e spécialisé-e mandaté-e par le Département de Pédagogie Spécialisée (DPS). Le stage est organisé de la manière suivante (conditions de réalisation habituelles) :
  - soit 2 jours par semaine durant le semestre d'automne (un après-midi n'équivaut pas à une matinée);

soit 2 semaines-blocs, suivies de 2 à 2,5 jours par semaine à l'intersemestre de janvier-février .

Pour les E effectuant leur formation à temps partiel, il est possible de répartir les 20 jours de stage de la manière suivante :

- soit 2 à 3 jours par semaine jusqu'à la rentrée académique, suivis de 1 à 2 jours par semaine durant le semestre (le stage doit débuter la deuxième semaine après la rentrée scolaire d'août);
- o soit 2 à 2,5 jours par semaine à l'intersemestre de janvier-février, suivis de 1 à 2 jours durant le semestre (à condition d'un minimum de 6 E par regroupement).
- Le-la maître-sse de stage (MStage) doit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement spécialisé reconnu et être au bénéfice d'au moins 2 ans de pratique dans l'enseignement spécialisé. Les MStages font l'objet d'un contrat avec le DPS et sont mis au courant des objectifs visés par la formation pratique. La journée de stage est rémunérée à 60.- par jour.
- L'E choisit son lieu de stage en respectant les « Procédures pour l'organisation de la formation pratique ». En cas de non-respect de la procédure, le DPS se réserve le droit de ne pas établir de contrat et d'annuler la proposition de stage de l'E.
- Une fois le contrat établi entre le MStage et le DPS, l'exmatriculation de l'E induit un échec de stage si celui- ci n'est pas terminé.
- Une interruption de stage sans accord préalable du DPS induit un échec de stage.
- Si l'E a rencontré des difficultés lors de sa formation pratique antérieure, le DPS se réserve le droit de lui attribuer un lieu de stage et de prendre des décisions en conséquence.

- Les remplacements ne sont pas reconnus comme unités de stage. De plus, le stage ne peut pas être accompli lors de jours de cours académiques. Il doit s'effectuer en situation scolaire, l'accomplissement partiel sous forme de camp ou de semaine verte n'est pas admis.
- Le stage s'effectue en Suisse romande ou au Tessin.
- Les absences doivent être justifiées, puis remplacées. Un accord sur ce point doit être trouvé avec le-la MStage et le-la superviseur-e en sera informé-e. Lors d'une absence prolongée, le stage doit être poursuivi dans le même lieu en fonction du nombre de jours exigés et du nombre de jours déjà effectués. Si cette exigence ne peut être maintenue, le DPS se réserve le droit d'orienter l'E sur un lieu de stage de remplacement.
- Une visite et/ou une réunion réseau peut être demandée à tout moment par l'E, le-la MStage ou lela superviseur-e.
- L'unité de stage qui n'a pas été validée devra être répétée dans son ensemble.

# REMARQUES LIEES A L'ORGANISATION DES STAGES LORS DE LA FORMATION A TEMPS PARTIEL

- L'E qui réalise sa formation à temps partiel veille à choisir au moins un lieu de stage qui accueille une population différente de celle avec laquelle il-elle travaille (retard modéré s'il enseigne en retard léger ; retard léger s'il enseigne en retard modéré).
- Un minimum d'un jour de stage par semaine est exigé durant le semestre, un après-midi n'équivaut pas à une matinée.
- Les stages doivent se dérouler sur un seul semestre. Il est possible d'anticiper le début d'un stage à la condition d'avoir procédé à la double inscription au plus tard au 5<sup>ème</sup> jour de stage.
- La proposition de tout aménagement doit recevoir l'aval du-de la Mstage.

# 2. CONDITIONS POUR UNE VALIDATION D'ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE)

Seul le stage FP2 peut faire l'objet d'une demande de VAE. Cette demande est conditionnée selon les critères suivants :

- Etre au bénéfice d'une expérience depuis au moins 2 ans à 100% ou 4 ans à 50% comme enseignante dans l'enseignement spécialisé (MAO-MAR).
- Déposer une demande de VAE au-à la responsable de formation avec les documents faisant état des conditions attendues.

 Avoir reçu un pré-avis positif du-de la superviseur-e de pratique (IPC) pour une entrée en matière à partir de la vidéo déposée dans le cadre des regroupements FP1.

#### Procédure:

- Dépôt d'une vidéo de sa propre pratique professionnelle à la même date que les autres E durant les regroupements FP2.
- Participation à l'ensemble des regroupements liés à l'unité FP2.
- Si la vidéo répond aux exigences attendues par l'unité FP2, alors le stage FP2 est reconnu. L'E poursuit les regroupements d'analyse de pratique.
- Si elle ne répond pas aux exigences, alors son stage est échoué une première fois. L'E réalise la répétition de son FP2 selon les modalités en vigueur.

#### 3. OBJECTIFS DU STAGE

#### **BUTS DU STAGE CONCERNANT LA CLASSE**

- Prise de connaissance du milieu, des programmes et des méthodes propres à la classe.
- Capacité d'observer et d'évaluer les élèves et leurs apprentissages : acquis, difficultés, compétences.
- Capacité de définir des objectifs adaptés aux apprenant-e-s et de les planifier à court, moyen et long terme (globaux et individualisés).
- Travail sous forme de projets pédagogiques (évaluations initiales adéquates, interventions ajustées, évaluations d'étapes, etc.).
- La préparation d'une activité doit comporter :
  - des objectifs concernant le contenu (matière).
  - des objectifs concernant les élèves (différenciation).
  - des objectifs concernant l'attitude que l'E doit développer.
- Préparation des activités et élaboration de matériel pédagogique personnalisé et adapté aux objectifs et aux apprenant-e-s.
- Consultation du dossier des élèves.
- Si l'occasion se présente, participation aux colloques avec les différent-e-s intervenant-e-s.

#### **BUTS DU STAGE CONCERNANT L'E**

- Capacité d'organiser ses interventions pédagogiques en respectant les trois temps d'apprentissage,
   à savoir mise en projet, actualisation et synthèse métacognitive selon les théories d'apprentissage actuelles.
- Mise en place de plusieurs projets pédagogiques dans lesquels s'insèrent différentes leçons d'apprentissage.
- Prise en charge progressive de la journée entière et de toutes les matières (et non une seule matière longitudinale) en présence du-de la MStage d'abord puis, éventuellement, en son absence durant deux ou trois jours.
- Prise de conscience par l'E :
  - de ses comportements, ses attitudes et sa manière d'être avec les apprenant-e-s
  - de sa manière de transmettre le contenu
  - de sa capacité à établir des projets et de les mener par étapes, en prévoyant des objectifs intermédiaires et spécifiques adéquats.
- Auto-évaluations pertinentes et, en fonction de celles-ci, remises en question et réajustements de l'attitude pédagogique.
- Définition en début et en cours de stage des objectifs personnels à atteindre (attitudes de l' E) et des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

#### 4. RÔLES DE L'E

- L'E est tenu-e d'être présent-e en classe pour toute la durée de la période. Après quelques jours d'observation, il lui est demandé de prendre en charge la classe de manière active.
- Il-elle est tenu-e de s'impliquer dans la classe au même titre que s'il-elle en était le-la titulaire.
- L'E doit trouver suffisamment de temps après les heures de classe pour les discussions avec le-la
   MStage et faire preuve de disponibilité et d'ouverture.
- L'E doit être capable, en fin de stage, de prendre en charge une classe du même type. Cette période est une occasion précieuse de formation personnelle ; le-la MStage est donc en droit d'attendre de la personne en formation disponibilité et engagement, ainsi que qualité de travail.

#### 5. RÔLES DU-DE LA MSTAGE

Le-la MStage a la responsabilité du suivi de la formation pratique.

Ses tâches sont les suivantes:

- durant les premiers jours, aménagement de temps d'observation de sa pratique pour que l'E puisse comprendre le fonctionnement de la classe et la manière d'enseigner
- intégration rapide de l'E dans la classe, indications concernant le niveau des élèves, leurs difficultés, les objectifs visés pour chacun
- durant ce travail d'observation, intégration progressive de l'E aux activités de la classe (gestion de l'accueil, soutien aux élèves) – puis prise en charge de toute la classe
- après 3 à 5 jours, travail par objectifs sur les attitudes relationnelles et pédagogiques de l'E en fonction de la Grille d'observation (soutien à l'édification des projets pédagogiques)
- présence active durant la période de stage
- temps fréquents et réguliers d'observation de la prise en charge par l'E, puis discussions critiques sur ses attitudes pédagogiques et le déroulement des différentes activités - dans le but d'établir des objectifs et d'envisager une progression de l'E
- exigences quant à la qualité des préparations des activités (préparation écrite, adaptation au niveau des apprenant-e-s, élaboration de matériel nouveau et ajusté à l'apprenant-e, créativité...)
- compétences requises pour estimer aussi bien la qualité de l'investissement de l'E que celle de son attitude pédagogique; un comportement non professionnel, un manque de sérieux ou un problème quelconque rencontré dans le travail doit être signalé au plus tôt au-à la superviseure, et ceci, durant la période de stage
- compléter le questionnaire en ligne (évaluation initiale du stage) et le transmettre au-à la superviseur-e après cinq jours de stage.

#### 6. MÉTHODE DE TRAVAIL

Dans le but d'établir une cohérence de travail entre les différentes unités de pratique, il est expressément demandé à l'E et au-à la MStage d'accomplir une progression et un travail par objectifs.

#### UTILISATION DE LA GRILLE D'OBSERVATION: TRAVAIL PAR OBJECTIFS

Il est demandé au-à la MStage d'observer régulièrement l'E durant les activités qu'il-elle mène avec les élèves avec, comme base d'évaluation, la Grille d'observation. Un tel document, même s'il n'est pas exhaustif, représente un outil de travail plus objectif et systématique qu'une observation fondée sur le seul vécu de l'enseignant-e. Il permet d'évaluer les comportements de l'E, en réduisant le risque d'omettre des attitudes essentielles à l'enseignement spécialisé.

Cet outil est utilisé par les superviseur-e-s, les MStages et les E durant les périodes académiques de formation pratique. Les E sont donc habitué-e-s à son utilisation. L'application dans les unités pratiques de cette méthode de travail donne une cohérence à l'ensemble de la formation.

Après observation de la situation d'enseignement, le-la MStage et l'E se réunissent pour une évaluation critique commune, toujours en référence à la Grille d'observation annexée et explicitée à la fin du fascicule. Sur la base de cette discussion, ils-elles fixeront ensemble des objectifs concernant les attitudes à développer chez l'E. Ces objectifs doivent faire l'objet d'un travail systématique de l'E durant les activités menées avec les élèves. Il requiert de la part de l'E:

- lors de la préparation de l'activité : le choix d'une attitude que l'E doit modifier ou développer en fonction de lui-même ou d'elle-même
- durant l'activité : le travail systématique et conscient de l'objectif choisi (attitude de l'E, tout au long de l'activité)
- après l'activité: l'auto-évaluation de l'E concernant l'objectif visé et l'évaluation (après observation) de la part du-de la MStage.

Après l'acquisition du comportement voulu, de nouveaux objectifs seront établis à l'aide de la Grille d'observation. Ce travail par objectifs est la base d'une progression consciente de la personne en formation et de sa capacité d'auto-évaluation. A la fin du stage, le-la MStage complète la Grille d'observation du rapport de stage et la transmet au-à la superviseur-e après avoir informé l'E de son contenu. Il appartient au DPS de valider ou non l'unité de stage.

#### 7. SECRET PROFESSIONNEL

L'E est tenu-e de garder le secret de fonction. Toutes les informations confiées à l'E, durant le stage ou les regroupements, doivent être traitées de façon strictement confidentielle et ne peuvent être transmises qu'avec l'accord des personnes intéressées.

Dans le cas de l'utilisation d'informations obtenues durant le stage pour l'exercice de sa fonction ou la rédaction éventuelle d'un document, l'E doit obtenir l'accord préalable de toutes les personnes concernées. Il-elle veillera à conserver l'anonymat des personnes intéressées.

Les enregistrements vidéo servant de support d'analyse de la pratique, ne doivent en aucun cas être utilisés dans un autre cadre. Chaque E se renseignera auprès de son institution ou école sur les modalités du secret professionnel et demandera l'autorisation de filmer une séquence d'enseignement aux parents de l'élève ou des élèves.

# **8.** ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGROUPEMENT (RGTS)

Durant le stage, un-e superviseur-e mandaté-e par le DPS supervise l'E dans sa pratique. Cette supervision est assurée par des RGTs . Ces derniers font partie intégrante de la formation et sont obligatoires.

Durant ces rencontres, une observation systématique des comportements pédagogiques de l'E ainsi qu'une analyse de ses pratiques (par vidéo et/ou visite si besoin) sont menées avec le-la superviseur-e et avec les E participant au même regroupement. Les visites de stage sont filmées et font office de vidéo.

L'E est encouragé à se filmer pour chacune des séquences d'enseignement-apprentissage.

Pour satisfaire aux exigences de l'unité de stage, l'E doit déposer sur BigData au moins un enregistrement vidéo présentant une séquence d'enseignement (apprentissage) dans le contexte d'encadrement réel de la classe. L'E doit réaliser au minimum 2 à 3 projets pédagogiques basés sur des objectifs issus des plans d'étude officiels. Un projet pédagogique doit être constitué au minimum de 6 séquences d'apprentissage fondées sur des objectifs spécifiques différents. L'étudiant-e dépose au moins un enregistrement vidéo durant les 10 premiers jours de stage sur BigData à la date indiquée par le DPS. En cas de besoin, le-la superviseur-e peut demander une ou plusieurs vidéo-s supplémentaire-s (sur le même projet ou sur le 2ème ou 3ème projet réalisé) et/ou effectuer une ou plusieurs visite-s de stage qui doivent contenir les remédiations attendues

Pour les regroupements, l'E fournit au-à la superviseur-e :

- au moins un enregistrement vidéo et les autorisations de filmer (cette autorisation comprend la possibilité d'utiliser cet enregistrement à des fins de formation interne au DPS), une présentation écrite de la classe, du profil des apprenant-e-s et du projet global dans lequel s'inscrit la leçon
- un exemple d'évaluation initiale et finale du projet et une synthèse de ses résultats

- les évaluations initiales et finales de la leçon complétées par les élèves
- une photo de la mise en projet et des différentes activités proposées aux élèves
- une préparation écrite (dactylographiée)
- une auto-évaluation (dactylographiée et minutée), précise et étayée sur la base de la Grille d'observation (5 à 10 pages)
- la preuve de la double inscription au stage et à l'examen du stage (au plus tard au cinquième jour de stage)
- une séquence filmée de 30 à 45 minutes et sans aucune coupure. Si la durée attentionnelle d'un élève est moindre, deux séquences vidéo consécutives d'une quinzaine de minutes sur le même projet doivent être déposées
- la qualité de la séquence filmée doit répondre aux critères formels suivants : qualité visuelle (E et élève-s visibles et dans le champ de la caméra), qualité sonore (E et élève-s audibles).

Ces différents éléments doivent être déposés sur le serveur sécurisé /BigData, dans les délais impartis. La séquence filmée (et les documents l'accompagnant) déposée hors délai ne sera pas prise en considération et prolongera la durée de la formation.

#### 9. CRITÈRES DE VALIDATION

A la fin de cette unité pratique, le-la MStage fait parvenir au DPS le Rapport de stage en complétant la partie qui le concerne. L'unité de stage est validée si les conditions suivantes sont remplies :

- une durée du stage conforme aux directives
- une évaluation positive du-de la MStage
- une évaluation positive du-de la superviseur-e portant :
  - sur la présentation d'une-des séquence-s d'apprentissage correspondant aux attentes de l'unité de stage
  - o sur la participation active et constructive aux RGTs
  - sur les capacités de réflexion et d'analyse de pratique correspondant aux attentes de l'unité de stage

# 10. CRITÈRES D'ECHEC

- Si l'une des conditions citées ci-dessus n'est pas remplie, le stage n'est pas validé.
- Se référer au règlement et plan d'études pour l'obtention du Master of Arts en pédagogie spécialisée – Enseignement Spécialisé.

### 11. COMPLEMENT A LA GRILLE D'OBSERVATION

A l'usage des formateur-trice-s en enseignement spécialisé, des maître-sse-s de stage (MStage), des étudiant-e-s (E).

## 12. PHASE D'ORGANISATION: LA PRÉPARATION

Construire des projets pédagogiques et planifier la séquence d'apprentissage

#### 12.1. LA SITUATION D'APPRENTISSAGE S'INSCRIT DANS UN PROJET GLOBAL

- Pertinence du projet global poursuivi
- Définition :
  - de l'objectif général
  - des objectifs intermédiaires
  - des objectifs spécifiques
- Les objectifs spécifiques pourront être exprimés par les apprenant-e-s (parole / dessin / mime)
- L'E poursuit des objectifs d'apprentissage en lien avec le projet pédagogique de l'élève

#### 12.2. LE SAVOIR À ENSEIGNER EST DÉFINI DANS UNE FORME APPROPRIÉE

- Le choix de la tâche répond à une question que se pose l'apprenant-e
- Le savoir enseigné est clairement défini et structuré
- L'E maîtrise les contenus abordés
- Les éléments pertinents sont déterminés :
- Ceux que l'E veut voir abordés
- Ceux que l'apprenant-e devra distinguer, comprendre
- Les questions posées par l'E ainsi que les relances éventuelles sont envisagées
- Il est précisé :
  - le niveau de compréhension visé
  - la manière dont le savoir doit être su
  - l'E prévoit des dispositifs favorisant le maintien et le transfert des apprentissages

#### 12.3. LE SAVOIR À ENSEIGNER EST DÉFINI DANS UNE FORME CONCRÈTE

- Les activités sélectionnées sont pertinentes, en correspondance avec le plan d'études
- Les moyens sont adéquats
- Les supports audiovisuels sont prévus
- L'apprenant-e peut réaliser une auto-évaluation
- La démarche d'apprentissage est clairement définie
- La démarche d'enseignement est également définie
- Les objectifs sont décrits, soit :
  - les objectifs concernant les apprentissages des apprenant-e-s
  - les objectifs concernant les comportements des apprenant-e-s
  - les objectifs personnels
- Les objectifs sont formulés en termes opérationnels
- La séquence d'enseignement prévoit les 3 temps de la phase d'intervention:
  - la mise en projet
  - l'actualisation du projet
  - la synthèse métacognitive
- Les dispositifs d'évaluation formative et de différenciation sont prévus

# 13. ASPECTS RELATIONNELS

Gérer la dynamique de la classe/ des élèves et être en relation

#### 13.1. AISANCE DANS LA COMMUNICATION

- Elocution claire (Communication verbale claire, précise, adaptée)
- Intonation
- Volume
- Equilibre entre silence et parole
- Débit (variation appropriée)
- Varier les modes d'expression

#### 13.2. **TENUE**

- Posture
- Gestes
- Expression du visage
- Position et déplacement

#### 13.3. PRÉSENCE

- Chaleureuse et accueillante
- Sécurisante
- Encourageante

#### 13.4. MAÎTRISE

- Reconnaît son seuil de tolérance :
  - bruits et bavardages
  - déplacements des apprenant-e-s dans la classe
  - sollicitations répétées d'un ou plusieurs apprenant-e-s
- Sait éviter des réactions émotionnelles inappropriées
- Gère le temps à disposition

#### 13.5. DYNAMISME

- Crée un climat d'écoute et de libre-échange
- Suscite l'intérêt et l'enthousiasme des apprenant-e-s
- Entraîne une participation très active
- Suscite des initiatives spontanées
- S'adapte aux réactions imprévues des apprenant-e-s
- Renforce les attitudes adaptées

#### 13.6. GESTION DE GROUPE

- Négocie les règles nécessaires au bon déroulement de la classe
- Médiatise l'application des règles

- Est conséquent et constant dans ses exigences
- Sollicite, dans le dialogue, la participation des apprenant-e-s qui restent en retrait

# 14. PHASE D'INTERVENTION: SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

#### A. MISE EN PROJET

Projeter les élèves dans l'apprentissage

#### 3.1. CRÉATION PAR L'E D'UN CADRE CONCEPTUEL COMMUN ET EXPLICITE (RAPPEL DU CONNU)

- Précise les objectifs, les attentes, les intentions pédagogiques de la situation d'apprentissage envisagée
- Explicite la situation d'apprentissage proposée à l'apprenant-e
- Explicite les supports méthodologiques utilisés
- Explicite les modes d'évaluation de la compétence visée
- Donne du sens à l'activité
- Favorise le transfert et la généralisation des apprentissages
- Différencie les objectifs
- Suscite le désir d'apprendre chez l'apprenant-e

# 3.2. VÉRIFICATION CHEZ L'APPRENANT-E DES CONDITIONS INTELLECTUELLES, AFFECTIVES ET SOCIALES NÉCESSAIRES À L'APPRENTISSAGE

- L'E vérifie:
  - que l'apprenant-e saisit la compréhension des attentes
  - que l'apprenant-e reformule dans ses propres termes l'attente liée à la situation d'apprentissage
  - que l'apprenant-e anticipe et se représente l'objectif à atteindre et le mode d'évaluation
  - que l'apprenant-e sait qu'il-elle a la possibilité d'explorer et de s'exprimer
  - que l'apprenant-e sait qu'il-elle a droit à l'erreur, au doute
  - que l'apprenant-e a le sentiment d'un certain défi, mais il-elle pense qu'il-elle va réussir
  - que l'apprenant-e connaît la façon dont sa compétence va être évaluée

#### **B.** ACTUALISATION

Favoriser et médiatiser l'apprentissage

#### 3.3. PHASE D'EXPLORATION

- Utilise une situation réelle, un exemple pour comprendre les représentations du savoir
- Laisse le temps à l'apprenant d'agir sur les représentations pour qu'il les explicite et clarifie sa pensée
- Aide l'apprenant-e à établir un lien entre son savoir actuel et le savoir nouveau

#### 3.4. PHASE DE CONSTRUCTION DU SAVOIR

- Part des représentations des apprenant-e-s
- Met en place des dispositifs de différenciation
- Médiatise la relation entre l'apprenant-e et la tâche (adaptation de la tâche, négociation du sens)
- Encourage la comparaison, les inférences, l'objection, la discussion, la formulation, la reformulation, l'argumentation
- Pose des questions ouvertes
- Apporte une aide à la mise en relation
- Aide l'apprenant-e à percevoir la même réalité sous différents angles
- Demande à l'apprenant-e de réfléchir à haute voix
- Modélise le raisonnement, si nécessaire
- Demande à l'apprenant-e de commenter sa démarche
- Commente, si nécessaire, la démarche utilisée par l'apprenant-e
- Utilise l'erreur dans une perspective formative pour l'apprenant-e
- Utilise la question de l'apprenant-e dans une perspective formative pour ce-cette dernier-ère
- Incite à la vérification
- Laisse à l'apprenant-e des temps de silence pour l'évocation
- Engage l'apprenant-e dans des activités de recherches, des situations problèmes
- Organise la classe de façon à pouvoir travailler en ateliers, par groupes, avec des tâches différenciées, par le monitorat, etc.

- Utilise les moyens audiovisuels de façon fonctionnelle
- Varie les modes d'interactions (élèves E, élèves pairs, élèves savoirs)
- Multiplie les voies d'accès aux connaissances (différenciation successive) en variant les situations, les outils, les méthodes, les moyens, les démarches

#### 3.5. PHASE DE VALIDATION

- Propose des nouvelles situations qui permettent à l'E et à l'apprenant-e de mesurer la compréhension
- Encourage l'auto-évaluation (démarche formatrice)
- Met en place des dispositifs d'évaluation formative en lien avec les objectifs fixés
- Evalue pour chaque élève l'écart entre les objectifs définis et les objectifs atteints
- Sait donner aux élèves des feedbacks sur leurs performances
- Organise des dispositifs de maintien des apprentissages
- Organise le transfert des apprentissages en proposant des activités d'application, puis de réinvestissement et enfin de transfert

#### C. SYNTHÈSE MÉTACOGNITIVE

Permettre un retour réflexif sur l'apprentissage

#### 3.6. CRÉATION D'UNE SITUATION FAVORABLE À UN RETOUR RÉFLEXIF SUR L'ACTIVITÉ

- Prend de la distance par rapport à la tâche effectuée
- Rappelle le but de la situation de réflexion métacognitive

#### 3.7. CONSCIENTISATION DE SON PROPRE FONCTIONNEMENT AFFECTIF ET COGNITIF

- Demande à l'apprenant-e d'expliciter les savoirs développés ou les explicite, si nécessaire
- Demande à l'apprenant-e d'expliciter l'utilité des savoirs développés ou les explicite, si nécessaire
- Demande à l'apprenant-e d'expliciter la démarche intellectuelle utilisée ou la modélise, si nécessaire
- Demande à l'apprenant-e d'expliciter les difficultés rencontrées ou les explicite, si nécessaire
- Demande à l'apprenant-e d'expliciter les liens possibles avec d'autres savoirs (ponts cognitifs) ou les explicite, si nécessaire

# 15. PHASE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

S'impliquer dans son rôle d'enseignant-stagiaire

#### 15.1. POURSUITE DU PROJET POUR LES APPRENANT-E-S

- Est capable d'envisager la poursuite du projet (réajustement ou approfondissement des objectifs, etc.) en fonction des évaluations effectuées
- Identifie les raisons pour lesquelles les apprenant-e-s ont atteint ou non les objectifs
- Envisage, si nécessaire, une collaboration pour favoriser les apprentissages des apprenant-e-s avec les parents, les collègues, les différents spécialistes

#### 15.2. POURSUITE DU PROJET POUR L'E

- Est capable de porter un regard critique sur son enseignement (satisfaction, difficultés, défis)
- Sait apporter les réajustements nécessaires dans son attitude pédagogique

#### 15.3. ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET COLLABORATION

- Le-la MStage est satisfait-e de l'engagement professionnel de l'E
- Les remarques faites par le-la MStage ou le-la superviseur-e sont prises en compte et les remédiations sont effectuées
- L'E poursuit des objectifs personnels
- L'E est attentif-ve à faire des liens entre sa pratique et les cours donnés au DPS
- L'E a pris connaissance des programmes et des moyens.

# Grille d'observation

ATTENTES FONDAMENTALES		Non acquis	Acquis
1.	L'étudiant-e (E) agit de façon éthique et responsable, et adopte des attitudes non-verbales respectueuses.		
2.	L'E suscite du plaisir lors des apprentissages.		
3.	L'E communique adéquatement à l'écrit et à l'oral.		
4.	L'E s'implique dans la vie de classe et institutionnelle, et manifeste de l'intérêt pour les élèves.		
5.	L'E fonde ses interventions sur des ouvrages méthodologiques et/ou des approches théoriques validés.		
6.	L'E s'engage dans une réflexion sur sa pratique.		
7.	L'E maîtrise et donne du sens aux contenus abordés.		
8.	L'E fournit au MStage les préparations écrites de ses leçons d'enseignement-apprentissage.		

Valeur: 1 = Non maitrisée 5 = Parfaitement maitrisée	1	2	3	4	5
CONSTRUIRE DES PROJETS PEDAGOGIQUES					
L'E a adapté les projets aux besoins et ressources des élèves (différenciation)					
L'E définit un objectif général en se basant sur un document de référence					
L'E fonde le choix de ses objectifs sur la base d'une évaluation initiale de projet, permettant de cibler la zone proximale de					
développement (ZPD)					
L'E définit un objectif général et des objectifs intermédiaires et spécifiques cohérents					
L'E a prévu des évaluations constantes afin de réajuster l'intervention					
L'E a réalisé une évaluation finale précise mesurant l'écart entre la situation initiale et finale, et propose des					
perspectives nouvelles					
L'E tient compte des projets existants au sein de la classe et des apprentissages prévus					
PLANIFIER LA SEQUENCE D'APPRENTISSAGE					
L'E adapte les objectifs aux difficultés et ressources des élèves (différenciation)					
L'E formule des objectifs intermédiaires et spécifiques de manière opérationnelle					
L'intervention représente un défi pour les élèves					
L'E prévoit des activités organisées en 3 phases (exploration, construction, validation) cohérentes et logiques : elles					
présentent une gradation précise des difficultés					
Les étapes sont différenciées du point de vue de l'input (VAK-OG)					
L'E prévoit des dispositifs favorisant le maintien et le transfert des apprentissages					
L'E prévoit des supports pédagogiques diversifiés et un matériel adapté					
L'E prévoit des dispositifs d'évaluations et auto-évaluations initiales et finales en lien avec l'OS et adaptée aux niveaux de					
compréhension des élèves					
PROJETER LES ELEVES DANS L'APPRENTISSAGE (MISE EN PROJET)					
La séquence d'apprentissage s'insère dans un projet global (rappel de la MP précédente)					
L'E rend l'objectif spécifique explicite pour les élèves et vérifie sa compréhension					
L'E projette les élèves dans le contenu des étapes					
L'E, par la qualité de sa mise en projet, favorise l'engagement et la motivation des élèves					
L'E précise les outils (comportementaux, cognitifs, affectifs, matériels,) requis par l'apprentissage					
L'E permet à l'élève de s'autoévaluer de manière visible					
L'E donne un sens à la séquence d'apprentissage proposée					
La mise en projet est conçue de manière à différencier les élèves selon leur ZPD					
L'E réalise l'évaluation initiale et l'exploite					
L'E permet aux élèves de s'autoévaluer sur l'objectif et exploite leur auto-évaluation					

	1	2	3	4	5
FAVORISER ET MEDIATISER L'APPRENTISSAGE (ACTUALISATION)					
L'E adapte suite à l'évaluation initiale l'apprentissage aux besoins et ressources de l'élève					
L'E tient compte des acquis, des difficultés des élèves (différencie son enseignement, VAK-OG)					
L'E, dans la phase d'exploration, permet aux élèves de se confronter à l'objet de l'apprentissage	<del>                                     </del>				
L'E exploite les productions des élèves pour la construction du savoir	<del>                                     </del>				
L'E utilise du matériel adapté aux besoins des élèves					
L'E médiatise de manière efficace l'apprentissage (adapte la tâche, encourage la comparaison, la formulation,)	<del>                                     </del>				
L'E pose des questions ouvertes et laisse des temps de silence pour l'évocation	<del>                                     </del>				
L'E favorise la confrontation du savoir entre élèves					
L'E tient compte des représentations des élèves, et exploite leurs erreurs					
L'E multiplie les voies d'accès aux connaissances (varie les situations, outils, démarches)					
L'E offre des guidances et des feedbacks ajustés aux besoins des élèves					
L'E favorise le transfert de l'apprentissage					
PERMETTRE UN RETOUR REFLEXIF SUR L'APPRENTISSAGE (SYNTHESE METACOGNITIVE)					
L'E crée un contexte favorable à un retour réflexif sur l'activité					
	-				
L'E permet aux élèves de mesurer l'apprentissage effectué grâce à la comparaison entre l'évaluation initiale et l'évaluation finale					
L'E permet aux élèves de s'auto-évaluer de manière visible					
L'E exploite l'auto-évaluation des élèves et leur donne un feed-back visuel	<del>                                     </del>				
L'E demande à l'élève d'exprimer les savoirs développés, les stratégies utilisées					
L'E demande à l'élève d'expliciter ses difficultés et de faire des liens avec d'autres savoirs					
L'E permet à l'élève d'anticiper la prochaine lecon					
GERER LA DYNAMIQUE DE CLASSE/DES ELEVES ET ETRE EN RELATION					
L'E a des gestes et une tenue appropriés	-				<u> </u>
L'E est sécurisant-e (humeur stable), accueillant-e, encourageant-e et chaleureux-se	-				<u> </u>
L'E ajuste sa communication aux besoins et à la situation des élèves	-				<u> </u>
L'E adopte une juste distance relationnelle	-				<u> </u>
L'E est dynamique et suscite de l'intérêt auprès des élèves	+	_			<b>—</b>
L'E est motivant-e et suscite l'envie d'apprendre L'E négocie les règles nécessaires au bon déroulement de la classe	_				_
	+				_
L'E est conséquent-e et constant-e dans ses exigences	+				_
L'E organise son enseignement (temps, transitions, espace et matériel)					
S'IMPLIQUER DANS SON RÔLE D'ENSEIGNANT-STAGIAIRE					
L'E répond aux sollicitations du MStage et tient compte de ses remarques	-				
L'E fait preuve d'autonomie dans la planification et la gestion de son travail	1				
L'E prend en charge la classe comme s'il était le titulaire. FP2 → dès le 8e jour / FP3 → dès le 6e jour		<u> </u>			
L'E organise son enseignement (temps, transitions, espace et matériel)					
L'E poursuit des objectifs personnels de formation					
L'E identifie les raisons d'une réussite ou d'un échec des objectifs					
L'E est capable d'apporter les réajustements nécessaires en cas de besoin					